

COMMUNIQUE DE PRESSE 5 septembre 2023

BÂTIMENTS : MISE EN VENTE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE DE BOURG-DE-PEAGE

Le Département de la Drôme lance un appel à projets pour la vente de l'ancienne caserne de gendarmerie de Bourg-de-Péage et du terrain attenant, situés 68 avenue du Général de Gaulle.

Construite par le Département en 1966, la caserne de Bourg-de-Péage a été utilisée par le groupement de gendarmerie de la Drôme jusqu'à son déménagement dans un nouveau bâtiment à Chatuzange-le-Goubet au 1^{er} semestre 2021. Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine immobilier le Département a fait le choix de mettre ce bien à la vente via un appel à projets.

Participer à l'attractivité de la Ville

Située au milieu d'une parcelle d'environ 7 515 m², cette ancienne caserne comporte deux bâtiments. Un premier de deux étages, d'une surface 1 100 m², était affecté aux logements des gendarmes. Un second, d'environ 170 m² en rez-de-chaussée, était utilisé pour des bureaux. Ces deux bâtiments n'ont fait l'objet d'aucune restructuration depuis leur construction. Le terrain, qui ne présente pas de dénivelé notable, comporte une part élevée d'espaces en pleine terre, ainsi que des arbres de taille importante. Le site est situé dans une zone en grande majorité pavillonnaire, proche du centre-ville (1 km) et de l'autoroute A 49 (3,5km). En accord avec la mairie de Bourg-de-Péage, qui sera membre du jury de sélection, le Département souhaite consacrer ce bien immobilier à la construction de logements. Les candidats sont invités à proposer un projet en phase avec les enjeux de densification du Schéma de cohérence territoriale et du Plan local de l'habitat (35-40 logements/ha minimum), tout en portant une attention particulière à l'inscription du projet dans un tissu résidentiel pavillonnaire. Le bâti peut être conservé ou détruit.

Candidatures jusqu'à début octobre

La première phase de sélection des candidats, qui débute ce mercredi 6 septembre, et se terminera le 6 octobre. Les candidatures peuvent être déposées en ligne le site internet du Département. Une visite du site, sur inscription préalable, sera organisée le 20 septembre. Une fois la phase de sélection terminée, les candidats retenus auront jusqu'à début février 2024 octobre pour déposer leur projet définitif. Le lauréat sera annoncé fin avril 2024.

Le règlement complet de la consultation sera à télécharger sur : https://www.ladrome.fr/annonces/. Renseignements complémentaires par mail auprès de la direction des bâtiments : aapbourgdepeage43@ladrome.fr

Contact presse: Yvan Guilhot 04 75 79 27 84 – 06 99 23 32 75 - yguilhot@ladrome.fr